Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2010)

Heft: 1

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande. Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne. Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne Tél. 031 322 56 11 l Fax 031 323 25 00 energeia@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Matthias Kägi (klm), Philipp Schwander (swp) **Collaborateur rédactionnel:** Jürg Wellstein (juw),

Wellstein Kommunikation GmbH, Bâle

 $\textbf{Mise en page:} \ \text{raschle} \ \& \ \text{kranz, Atelier für Kommunikation GmbH,}$

Berne. www.raschlekranz.ch
Internet: www.bfe.admin.ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN;

- p.1: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN;
- p.2: Office fédéral de l'énergie OFEN;
- p.4: Svensk Kärnbränslehantering AB (SKB);
- p.6: Office fédéral de l'énergie OFEN; p.8: Office fédéral de l'énergie OFEN; p.10: Jürg Wellstein; p.12: Airlight Energy Holding SA;
- p.13: Office fédéral de l'énergie OFEN; p.14: Fondation internationale prix Balzan/Peter Mosimann; p.15: Solar Impulse SA; p.16: Jura.

AU SOMMAIRE

Editorial	1
Interview Walter Steinmann, directeur de l'OFEN: «Pas encore assez de tension sur le marché»	2
International Comment la Suède gère ses déchets radioactifs	4
Energie nucléaire Une opinion indépendante et experte sur les questions nucléaires	6
Force hydraulique Centrales électriques à pompage-turbinage: nouveaux défis pour la Suisse	8
Recherche & Innovation Ouvrir la voie à des revêtements novateurs	10
Comment ça marche? Un concentré d'énergie solaire	12
Economie d'énergie 10 petits trucs pour économiser l'énergie	
en 2010	13
En bref	14
Services	17

Chère lectrice, cher lecteur,

La Suisse devra relever des défis importants dans le domaine de l'énergie. Selon la stratégie des quatre piliers, soit efficacité énergétique, énergies renouvelables, grandes centrales et politique étrangère en matière d'énergie, le Conseil fédéral mise sur la promotion des énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique. Il insiste cependant aussi sur la nécessité de construire de nouvelles grandes centrales et notamment des centrales nucléaires. Nous nous acheminons donc à nouveau vers des débats hautement sensibles sur la future utilisation de l'énergie nucléaire étroitement liée à la gestion des déchets radioactifs.

Les déchets radioactifs sont une réalité. C'est pourquoi leur gestion doit être traitée indépendamment de la future utilisation de l'énergie nucléaire. En principe, tout le monde est d'accord. L'an dernier, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a confirmé que les dépôts géologiques profonds et les centrales nucléaires suivaient leur propre rythme, mais aussi leurs propres procédures. Le plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» approuvé le 2 avril 2008 par le Conseil fédéral est déterminant pour la recherche de sites d'implantation.

Le plan sectoriel fixe les objectifs de la Confédération ainsi que les procédures et critères de sélection des sites en Suisse pour toutes les catégories de déchets. La procédure de sélection de sites met l'accent sur les exigences de la sécurité technique tout en prenant en compte les aspects socio-



économiques et d'aménagement du territoire. En élaborant son plan sectoriel, la Suisse a lorgné vers l'étranger. Maintenant, l'étranger lorgne vers la procédure de sélection suisse jusqu'ici sans pareille. Dans la présente édition, vous apprendrez comment la Suède gère ses déchets.

Dans le domaine de l'énergie nucléaire, la sécurité revêt la priorité absolue pour la production d'électricité comme pour la gestion des déchets radioactifs. La Confédération s'appuie donc sur des autorités de sécurité indépendantes et compétentes. Il s'agit de l'Inspectorat fédéral de la sécurité nucléaire (IFSN). La Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN) joue un rôle important dans la procédure d'autorisation de nouvelles centrales nucléaires et pour la sélection des sites de dépôts géologiques profonds. Cette commission est présentée dans le nouvel energeia.

Werner Bühlmann Directeur suppléant de l'Office fédéral de l'énergie, Chef de la division Droit et sécurité

